

Mamoudzou, le 14 juin 2013

Le Vice-recteur de Mayotte

à

Mesdames et Messieurs les personnels
enseignants du premier degré
S/C de l'Inspectrice, de l'Inspecteur de
l'Éducation Nationale
S/c de Monsieur le directeur du CUM
S/c de Monsieur le Directeur du GRETA
S/c de Mesdames et Messieurs les
principaux de collège



VICE-RECTORAT
MAYOTTE

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

DIVISION DES
PERSONNELS
ENSEIGNANTS
DU 1^{ER} DEGRÉ

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

3^{ème} PHASE DU MOUVEMENT

Objet : Mouvement des personnels enseignants du 1^{er} degré à Mayotte
Rentrée scolaire 2013-2014

Tous les enseignants contractuels du premier degré sont appelés à participer à la troisième phase du mouvement pour la rentrée 2013-2014. Les demandes de mutation devront être saisies **du mercredi 19 juin au lundi 24 juin 2013**, exclusivement sur l'application internet SIAM, accessible via le portail I-Prof à l'adresse :

<http://www.ac-mayotte.fr>

Personnels – concours – carrière
Mouvement des personnels

Une permanence d'aide à la saisie sera organisée à l'accueil du Vice-Rectorat les :

- Mercredi 19 juin 2013 de 8h30 à 11h45 et de 14 h à 16 h
- Jeudi 20 juin 2013 de 8h30 à 11h45 et de 14 h à 16 h
- Vendredi 21 juin 2013 de 8h30 à 11h45

En ce qui concerne les IERM internes :

- Les binômes de la première année se constitueront au cours d'une réunion au CUM (Centre Universitaire de Mayotte) qui se tiendra le vendredi 21 juin à 14 heures.
- Les deuxièmes années sont maintenues sur leur support actuel.

ATTENTION

Les contractuels qui postulent sur un poste de CLIS et/ou de Brigadier de la formation continue n'obtiendront le poste qu'après un entretien avec l'IEN ASH et/ou l'IENA.

Un Curriculum vitae et une lettre de motivation doivent être transmis impérativement à la DPE 1 D avant le **lundi 24 juin 2013 - 12 heures dernier délai**.

Aucune demande tardive ne sera acceptée.



Réf. n° ~~219506~~ 219506/IC/JB/PB/2013

Affaire suivie par :
Pascale BIANAY
Josfia Amina BOINA
Téléphone :
02 69 61 92 11
02 69 61 93 14
Télécopie :
02 69 61 92 01
Courriel :
pascale.bianay
@ac-mayotte.fr
Josfia-amina.boina
@ac-mayotte.fr

Site Internet :
<http://www.ac-mayotte.fr>

Adresse :
BP 76
97 600 MAMOUZOU